Construction du nouveau **pont** des **Marsouins** sur la RD9 en **Guadeloupe** (971).

Le nouveau pont des Marsouins (RD 9), permet la traversée de la rivière du Galion entre les communes de Saint-Claude et Gourbeyre en Guadeloupe.

SERUE Ingénierie a assuré une mission de base en maîtrise d'œuvre sur ce projet, complétée par des études d'exécution. Pour la Direction des Travaux, seule une assistance avec des déplacements ponctuels (3 unités) a été assurée.

La Guadeloupe fait partie des territoires français les plus exposés au risque sismique : elle est classée en zone de sismicité 5 (forte) dans le zonage sismique de la France.

La vétusté avancée de l'ouvrage existant a donc nécessité la construction d'un nouveau pont juste à côté. L'avenir de l'ancien pont n'est pas encore tranché.

Compte-tenu des contraintes fortes du site, il a été décidé d'opter pour un tablier à bipoutre métallique. Celui-ci enjambe un ravin de 20 mètres de profondeur par rapport au profil en long de la future voie.

Les culées sont fondées dans les talus du ravin et les fondations sont superficielles ; en effet, les conditions d'accès et les contraintes du site ne permettaient pas la réalisation de fondations profondes.

Pour assurer le non-glissement des culées sous les efforts sismiques, des tirants ont été mis en oeuvre pour bloquer ces dernières.

La construction du tablier a nécessité un phasage particulier : les contraintes du site en termes d'accès et d'emprise, ainsi que les capacités limitées des moyens de levage présents en Guadeloupe ont fait que le tablier a dû être assemblé par tronçon sur l'ouvrage existant puis posé à l'aide de 2 grues.

FICHE TECHNIQUE

MAÎTRE D'OUVRAGE

Conseil Département de la Guadeloupe

BUDGET

3 millions d'euros

DATE DE MISE EN SERVICE

2019

CARACTÉRISTIQUES

Tablier enjambant un ravin de 20 mètres de profondeur.
Ouvrage en zone sismique forte (5).
Non glissement des culées assuré par des tirants.
Phasage de construction du tablier particulier.

Le nouveau pont à double voie, avec des trottoirs de part et d'autre, offre toutes les garanties de confort et sécurité pour les usagers.

Les culées sont fondées dans les talus du ravin et les fondations sont superficielles ; en effet, les conditions d'accès et les contraintes du site ne permettaient pas la réalisation de fondations.

La vétusté de l'ancien ouvrage, légèrement en contrebas, doté d'une voie unique, n'était plus adaptée au volume du trafic.

La Guadeloupe fait partie des territoires français les plus exposés au risque sismique : elle est classée en zone de sismicité 5 (forte) dans le zonage sismique de la France.

La construction du tablier a nécessité un phasage particulier : les contraintes du site en termes d'accès et d'emprise, ainsi que les capacités limitées des moyens de levage présents en Guadeloupe ont fait que le tablier a dû être assemblé par tronçon sur l'ouvrage existant puis posé à l'aide de 2 grues.

Alain Pierron Consultant – 10/20 - AIRMEGAPIX